



LE BROC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16/12/2023**

Nombre de Membres	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	2
Pouvoirs	0

L'an deux mille vingt-trois, le seize décembre à dix heures,

Le conseil municipal de la Commune de LE BROC, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur HEURA, Maire.

PRÉSENTS : MM. HEURA – YACOUB

ABSENTS : Mmes et MM. ADAMO – AUDIBERT C – AUDIBERT R – BERNARD – BUCARO – DALIBARD – KARROUCHI – LAMY – PALAGONIA –PIROUD – ROUX – SION – SNITSELAAR

OBJET : Quorum non atteint

Conformément à la convocation du 12 décembre 2023, les membres du conseil municipal se sont réunis le samedi 16 décembre 2023 à dix heures, avec pour ordre du jour :

1. BUDGET PRINCIPAL – Décision Modificative n° 3.2023
2. FINANCES – Demande de Subvention – Ecole de Musique
3. INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire informe que le quorum n'étant pas atteint, la séance est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum au mardi 19 décembre 2023 à dix-huit heures trente, dans la salle du conseil municipal – 1 Place de l'Hôtel de Ville – 06510 LE BROC

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,
Pour Extrait conforme,

Le Maire,
Philippe HEURA

